Saintry sur Seine

le Saintryen

Maison Intergénérationnelle

Saintry préserve son patrimoine

Le domaine Roy aux Saintryens : enseignement et rencontre

page 8

Bulletin d'informations · Ville de Saintry-sur-Seine · Numéro 13 · Avril 2025

ÉDITO

La fin de l'année 2024 aura été marquée par les élections partielles que mon équipe actuelle et moi-même avons souhaité mener pour le bien et dans l'intérêt de notre commune. Les résultats ont été sans appel et je tiens à remercier en mon nom, mais aussi au nom de toute l'équipe, tous les habitants qui nous ont accordé leur confiance.

En cette période de troubles et d'instabilités multiples où les constructions budgétaires pour l'ensemble des communes de France sont compliquées, notamment en raison des baisses constantes des dotations versées par l'Etat, mais aussi des contributions locales qui ne cessent d'augmenter, il n'y a pas de place pour l'amateurisme et nous devons plus que jamais restés mobilisés et aller chercher des subventions là où c'est encore possible. **C'est en ce sens que nous poursuivrons nos actions pour l'année 2025. Le budget ayant été voté le 27 mars dernier, soit 2 jours avant la finalisation de ce magazine, un édito spécial finance sera publié courant mai prochain.**

Toujours soucieux de votre qualité de vie, vous pourrez constater dans ce magazine que toute l'équipe municipale et moi-même restons dans la même dynamique pour que ce bien vivre ensemble, qui nous est si cher, soit partagé et respecté par chacun de nous et que le travail mené soit pour tous synonyme de confiance et d'espoir.

Parmi les projets prévus pour cette année, nous pouvons retenir l'achat de la propriété située 13 Grande rue Charles De Gaulle, qui permettra à la ville d'envisager la réalisation de plusieurs classes visant à alléger l'école du Parc, mais aussi de créer une maison intergénérationnelle pour mettre davantage de lien entre toutes les générations de la commune. Cet investissement permettra en outre de conserver le patrimoine local et éviter de dénaturer le Centre-ville. Il y a également l'isolation thermique par l'extérieur du bâtiment C de l'école élémentaire du Parc, la finalisation des travaux d'extension et de réhabilitation du Centre Technique Municipal qui feront l'objet d'une inauguration en juin prochain où tous les Saintryens seront invités, la poursuite du renouvellement des matériels roulants de la ville, ainsi que le développement et l'installation de commerces en Centre-ville.

Tout comme j'ai pu vous l'écrire par le passé, l'attractivité et la fierté d'une commune reposent sur les différents acteurs qui l'anime, mais aussi sur chacun des habitants qui la vive.

Bien à vous toutes et tous.

PATRICK RAUSCHER
MAIRE DE SAINTRY-SUR-SEINE

Sommaire

04

Dossier

Focus **permis de construire appliqué à la maison “Dutoit”**

05

Transports

Synthèse de l’émission chez Infiny Radio **sur les problématiques de transports**

06

Vie municipale

Nouvelles équipes du CMJ et du Conseil Municipal
Saintry renouvelle son identité
Finances : Comptes 2024 approuvés

09

Vivre à Saintry

La réussite de l’**Agence Postale Communale**
Carte d’identité & passeport : anticipez l’été
Toutes les dernières actualités de la vie saintryenne
Tranquillité vacances : anticipez votre sécurité

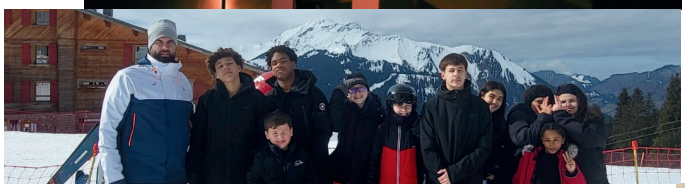

10

Jeunesse

Actualités

14

Saintry en mouvement

La **saison culturelle** est **lancée !!**
Agenda culturel : Saintry bouge !

18

Associations

Véritable poumon de notre commune, **les associations partagent leurs actualités**

22

Tribunes libres

Carnet de ville

Bulletin d’informations de la ville de Saintry-sur-Seine · Numéro 13 | Avril 2025 · GRATUIT · Imprimé en 2600 exemplaires
Mairie de Saintry-sur-Seine · 57 Grande rue Charles de Gaulle · 91250 · Saintry-sur-Seine
Directeur de publication : Patrick RAUSCHER · **Rédaction** : Service communication · **Crédits photos** : Mairie · Associations · Envato
Impression : M2R2

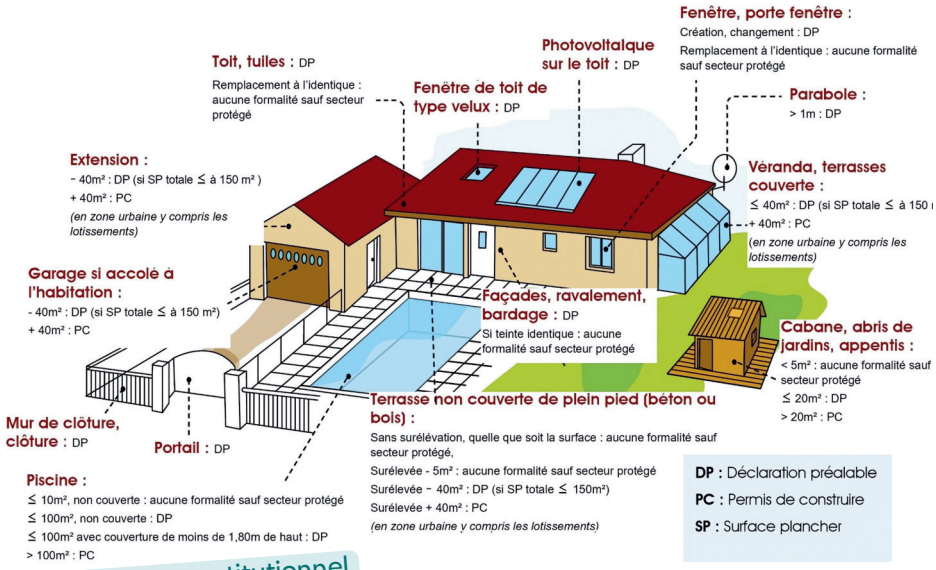

Permis de construire
comment ça fonctionne ?

Quelles démarches entreprendre ?

Avant d'entreprendre des travaux, il est essentiel de rappeler que toute modification affectant l'aspect extérieur de votre logement requiert une Déclaration Préalable ou un permis de construire.

Ces démarches sont désormais accessibles en ligne sur saintry-sur-seine.fr/mon-service-public/urbanisme/.

Nous vous recommandons d'opter pour ce service dématérialisé.

Un droit constitutionnel

Article 17 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789

« La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité. »

A quels textes doit se conformer un permis de construire ?

Les différents services qui vont instruire le dossier vont vérifier qu'il est conforme aux règles d'urbanisme :

- Le Code de l'urbanisme
- Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- Règlement National d'Urbanisme (RNU)
- Le Code de la construction et de l'habitation
- Le Code de l'environnement
- Le Plan de Prévention des Risques (PPR)

Bâtiments de France

Dans certains cas (2/3 du territoire), l'accord des Bâtiments de France est nécessaire.

Acceptation ou refus du Permis de Construire

Si le dossier est conforme aux textes en vigueur, le Maire doit approuver le permis, même s'il n'est pas en accord avec ses propres orientations de développement de la ville. Le PLU prévaut.

Obligation d'affichage

L'affichage du permis de construire est obligatoire dès sa délivrance et doit être visible depuis la voie publique pendant toute la durée des travaux. Un recours peut être déposé dans les 2 mois suivant son installation.

Le droit de préemption : ce qu'il faut savoir

La ville de Saintry-sur-Seine dispose du droit de préemption sur une propriété située sur son territoire. Ce droit lui permet d'acheter un bien immobilier avant tout autre acquéreur, dans le but de réaliser des projets d'aménagement urbain ou de préservation de son patrimoine. Si la commune en a les moyens financiers, elle peut racheter la propriété au prix fixé par les autorités compétentes, telles que les Domaines (Direction générale des finances publiques), l'organisme chargé de déterminer la valeur du bien. Ce mécanisme vise à permettre à la commune de maîtriser son développement urbain et d'assurer la réalisation de projets d'intérêt public.

S'agissant de la maison Dutoit située 84 grande rue Charles de Gaulle, la ville ne dispose pas des moyens pour racheter et préserver la propriété.

Le Maire peut-il refuser un permis conforme ?

OUI, le Maire peut refuser un permis de construire qui ne lui semble pas cohérent avec les valeurs et les projets de développement de la commune.
Cette décision engage la responsabilité du Maire et de la ville sur les conséquences que peut avoir une telle décision.
La jurisprudence a démontré que le Maire n'avait pas le droit de refuser un permis de construire si ce dernier est conforme.
Les procédures ont même débouché sur des sanctions pour les villes qui ont dû indemniser en conséquence les promoteurs : Saintry ne peut se permettre de prendre un tel risque pour ses finances.

Conclusion

Le permis de construire de la maison Dutoit est :

- Conforme aux règles d'urbanisme,
- Conforme aux exigences des bâtiments de France :
  - Refus des BDF en 2020
  - Acceptation des BDF en 2023
- Les règles d'affichage ont été respectées,
- Aucun recours n'a été formulé par le voisinage, groupe d'opposition ou un autre tiers.

Quels sont les moyens légaux pour limiter la construction à Saintry-sur-Seine ?

- Réviser le Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour établir de nouvelles règles, notamment concernant la surface minimale de perméabilisation des sols, de manière démocratique.
- Mettre fin à l'arrêté de carence relatif au manque de logements sociaux sur la commune.

Défaillance des transports : les différents acteurs s'expliquent chez Infiny Radio

Face à la situation inacceptable concernant la qualité de service fourni par la société de transport TISSE, signalée depuis plus d'un an par les usagers, le Maire a réuni, autour des micros de notre radio locale associative Infyny Radio, les différents acteurs de la mobilité à Saintry. Ces derniers ont expliqué les problématiques rencontrées et présenté le plan d'action envisagé.

Comment est organisé le transport ?

Île-de-France Mobilités gère l'ensemble du transport en Île-de-France (métro, RER, bus, tramway, etc.). Pour ce qui est des bus, le service est réparti en **Délégations de Service Public (DSP**).

L'agglomération est un interlocuteur clé auprès d'Île-de-France Mobilités et de la société TISSE (KEOLIS), qui est le délégataire du service public pour notre secteur.

"TISSE a hérité du parc bus de TICE"

Lors de la mise en place de la nouvelle délégation de service public, TISSE hérite d'un parc de bus vieillissants qui aurait dû être remplacé en grande partie.
TISSE/KEOLIS a lancé un achat de 20 bus diesel aux dernières normes environnementales avec une livraison de 10 en 2025 et 10 autres en 2026.

Je monte, je valide !

La fréquence des bus est régulièrement ajustée en fonction de leur fréquentation, déterminée par le nombre de validations.

Nous encourageons chaque usager à effectuer ce geste simple, afin de permettre à Île-de-France Mobilités d'adapter l'offre de transport.

Des bus adaptés

Patrick RAUSCHER a insisté sur la nécessité d'adapter les bus aux particularités de chaque ville, en soulignant qu'un bus articulé n'est pas approprié pour Saintry.

Il a également été demandé qu'une communication régulière soit assurée auprès des élus locaux afin qu'ils puissent transmettre aux habitants toutes les informations essentielles sur l'usage des transports.

"Des encadrants présents en début de service"

Afin de s'assurer que les bus partent bien à l'heure, les encadrants de la société TISSE sont présents en début de journée.
La priorité est demandée sur les transports scolaires en cas d'absence d'un chauffeur ou d'une problématique sur un matériel.

"la rémunération de l'opérateur est impactée s'il ne remplit pas les critères"

Il a été clairement indiqué lors de ce débat qu'une réduction de la rémunération serait appliquée en cas de défaillance de l'opérateur. Cet aspect est suivi par Île-de-France Mobilités.

Remboursement

Ile-de-France Mobilités n'effectuera pas de remboursement des usagers des bus.

Réclamations

Toute réclamation doit être effectuée sur le site ou l'application d'IDF Mobilités.

PODCAST

Vous n'avez pas assisté à l'émission ? Accédez au podcast en ligne :

ou
saintry-sur-seine.fr

Plan d'actions

- Prioriser les transports scolaires le matin et le soir,
- Achat de 20 bus supplémentaires,
- Recrutement et formation de nouveaux chauffeurs,
- Renforcement des moyens financiers dans les centres de maintenance,
- Le centre de maintenance, fonctionne 6j/7 23h/24
- Les villes seront impliquées dans la rédaction du prochain cahier des charges de la DSP,
- Proposition aux Saintryens un transport à la demande.

Merci à l'équipe d'Infiny Radio

Infiny Radio est une radio locale associative émettant depuis Saintry-sur-Seine. Accessible sur diverses plateformes Web (applications, navigateur, enceintes connectées), elle vous propose des actualités, des talents locaux, des interviews et de la musique tout au long de la journée.

Merci à INFINY RADIO
www.infinyradio.fr

Elections Municipales : Une nouvelle équipe jusqu'en 2026

En décembre 2024, les électeurs de Saintry-sur-Seine ont été appelés aux urnes pour des élections municipales anticipées, faisant suite à la démission du maire Patrick Rauscher acceptée par la préfecture le 8 Octobre 2024

Le 8 décembre la nouvelle équipe "Toujours Unis pour Saintry" a remporté les élections avec 67,33% des voix exprimées.

A la suite de l'investiture qui a eu lieu le 20 décembre 2024, 8 adjoint(e)s et 8 conseillers délégués ont été nommés.

Nous les présentons ci-dessous avec leurs missions respectives :

Christelle PELOUIN
1ère adjointe
Développement économique & transport

Gérard PENDARIES
2ème adjoint
Urbanisme & Travaux

Stéphanie MARINHO
3ème adjointe
Vie associative & Sport

Pierre COURCELLE
4ème adjoint
Finances

Béatrice MORCRETTE
5ème adjointe
Action Sociale

Adrien GAUCHARD
6ème adjoint
Communication

Camille CAVALIER
7ème adjointe
Culture

Julien ANTUNES
8ème adjoint
Enfance & Jeunesse

ALAIN TROUFLÉAU
Sécurité

Sabine BOULOGNE
Transition écologique

Laurent MORCRETTE
Travaux

SOPHIE MAHÉ
Animation communale

Corinne JAMBU
Santé & Séniors

Karine PENDARIES
Patrimoine culturel

Olivier ARLES
Scolaire

Tony LARGEAU
Fibre Optique & patrimoine architectural

Listes électorales : anticipez les élections

Les élections municipales approchent ! Pour voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales. Ne laissez pas passer la date limite !

Date limite : 6e vendredi avant le scrutin. Anticipez !

📌 **Comment s'inscrire ?**

- En ligne sur Service-Public.fr
- En mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile
- Par courrier en envoyant le formulaire d'inscription

Conseil Municipal des Jeunes : une équipe renouvelée

Après une campagne dynamique et engagée, 16 jeunes Saintryens ont été élus pour le mandat 2025-2027 du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Ce tout nouveau mandat représente une opportunité unique pour ces jeunes citoyens de s'investir activement dans la vie de leur commune.

Au cours des prochaines années, ces élus auront pour mission de proposer et de mettre en œuvre des projets visant à améliorer le quotidien des habitants de Saintry-sur-Seine. Ils travailleront au sein de différentes commissions pour porter des initiatives qui reflètent les besoins et attentes de la jeunesse locale.

L'élection a suscité un vif intérêt avec 20 candidats en lice et une participation significative des jeunes électeurs. Près de 200 votants se sont mobilisés en début de semaine pour élire leurs représentants : 128 votants à l'école du Parc et 70 au collège La Tuilerie.

Cette forte mobilisation témoigne de l'engagement et de la volonté des jeunes Saintryens de contribuer activement à la vie de leur commune. Félicitations aux nouveaux élus et bonne chance dans leurs futures missions !

Saintry adopte une nouvelle identité : épurée, efficace, impactante

Saintry-sur-Seine est notre bien commun. Elle appartient à toutes les Saintryennes et tous les Saintryens. **Aujourd'hui, son identité évolue et modernise ses signes tout en respectant ses valeurs de proximité, de convivialité et de service aux habitants.** Elle souhaite ainsi refléter l'attention qu'elle porte à la qualité de vie de ses citoyens, à l'engagement et au dévouement des équipes municipales au service de la communauté.

Le précédent logotype, conçu il y a plusieurs années, ne répondait plus aux besoins d'une communication adaptée aux nouveaux usages, notamment numériques. La nouvelle identité visuelle permettra une utilisation optimale et une meilleure visibilité de la Ville et de ses services. Elle contribuera à renforcer le lien entre les habitants et leur commune, tout en offrant une identification claire et cohérente de toutes les actions, services et événements portés par Saintry-sur-Seine.

Notre volonté : faire rayonner Saintry dans les communes environnantes et devenir une référence en matière de communication : simple, efficace et "made in Saintry".

Ce changement ne devait pas rompre le lien avec notre histoire. C'est pourquoi chaque élément du blason a été repris avec subtilité.

Cette nouvelle charte, développée en interne, n'aura pas de coût direct lié à cette décision. L'ancien logo disparaîtra au fil du temps, laissant place à l'avenir.

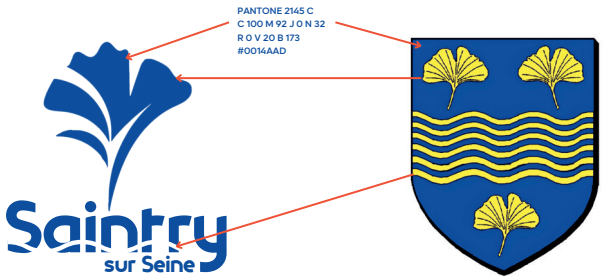

Prochainement : "Saintry" l'appli' qui répond à tous les besoins

L'application Citykomi, utilisée jusqu'à présent par la commune, s'apprête à céder sa place **à une nouvelle plateforme dédiée : l'application "Saintry"**. Disponible dans les prochaines semaines sur Google Play et l'Apple Store, elle proposera de nombreux services aux habitants.

Plus qu'un simple outil d'information, cette application regroupera actualités municipales, horaires des commerces et services communaux, accès direct au portail famille, menus des écoles, agenda des événements, informations sur les travaux et gestion des déchets.

Conçue pour être intuitive et accessible, elle ne nécessitera aucune identification obligatoire, garantissant ainsi le respect de la vie privée des utilisateurs. Parmi les nouveautés, l'application intégrera des sondages citoyens et un système de signalement d'anomalies directement adressé aux services municipaux.

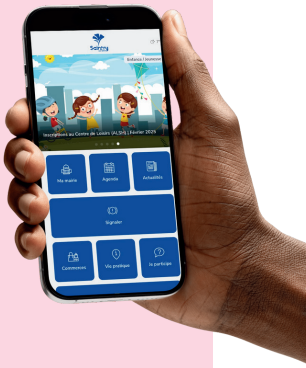

Un nouveau site internet : plus moderne

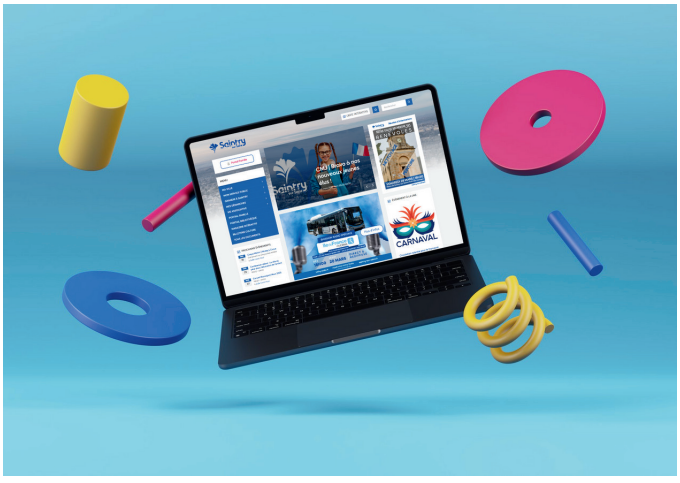

Depuis début Janvier, le nouveau site internet de la commune est en ligne.

Toujours dans un but d'optimiser les dépenses, le choix s'est porté sur un développement interne représentant une grande économie.

Le site internet s'enrichit un peu plus chaque jour pour répondre aux besoins des Saintryens.

Vous avez un besoin ou une suggestion pour l'améliorer ? N'hésitez pas à nous le faire savoir en vous présentant en Mairie ou en envoyant un courriel à cabinet.maire@saintry.fr

Retrouvez toutes les actualités, démarches, agendas sur saintry-sur-seine.fr

Maison Roy : Préservation du patrimoine et lien intergénérationnel

Située sur un terrain de 2 246 m² en centre ville, cette bâtisse centenaire de 240 m² va être achetée par la commune dans les prochaines semaines suite à la délibération votée par le Conseil Municipal du 27 Mars 2025.

Cette acquisition sur les fonds propres de la commune (aucun prêt contracté) aura la particularité d'apporter à la ville :

- Une **future maison de rencontres intergénérationnelles**,
- **La préservation de notre patrimoine en gardant la bâtisse** et en évitant la reprise du terrain par un promoteur immobilier,
- La **constitution d'un patrimoine pour la commune**, pouvant être revendu dans le futur en cas de besoin,
- Un terrain pour un éventuel **agrandissement de l'école élémentaire.**

L'acquisition de cette maison s'inscrit dans une vision à long terme pour le développement harmonieux de notre ville et notamment de son centre. Afin de préserver son caractère et son authenticité, nous devons limiter les nouvelles constructions quand cela est possible et privilégier la valorisation du patrimoine existant.

Ce choix permet ainsi de concilier modernité et respect de notre identité locale.

Hommage à Francis Delvert

Le 31 mars, une cérémonie d'hommage a été organisée en l'honneur de Francis Delvert, figure emblématique de la photographie scientifique et homme attaché à Saintry-sur-Seine. La présence d'une assistance nombreuse a témoigné de son impact profond sur la communauté.

Bien que certains élus ne l'aient pas connu personnellement, son souvenir demeure gravé dans la plaque commémorative dévoilée en 2009 par Michel Carreno, alors maire. Cette plaque rappelle l'une de ses réalisations majeures : le « Velocigraphe II », premier appareil de macrophotographie autonome dans l'espace, ayant voyagé à bord de la fusée Photon en 1989. Ses collaborateurs, Jean Moutet, Philippe Farge, Alain Gislot et Marc Moquet, y sont également mentionnés.

Son attachement à Saintry-sur-Seine se traduit aussi par son influence sur le patrimoine symbolique de la commune. On lui doit l'adoption du blason et du Ginkgo biloba, arbre remarquable et symbole de résilience. Planté dans la cour de l'École du Parc, il est devenu un repère pour les habitants, témoignant de l'héritage laissé par Francis Delvert.

Né en 1938 à Villeneuve-sur-Lot, Francis Delvert a consacré sa vie à la photographie scientifique. Docteur en sciences de l'information et de la communication, il a soutenu en 2006 une thèse sur l'image photographique dans des situations extrêmes. Il fut aussi chargé de cours en psychologie cognitive et chercheur à l'Université Paris X Nanterre.

Reconnu pour sa modestie et sa générosité : « Francis ne peut pas maintenir son cœur dans sa cage thoracique, elle est trop petite. Homme de connaissance et de savoir… il est d'une modestie unique, qui est l'apanage des très Grands. »

Son amour pour la lumière et l'image se reflétait tant dans sa vie professionnelle que personnelle. Époux de Geneviève et père de Fabrice et Damien, Francis Delvert laisse un héritage riche, tant sur le plan scientifique qu'humain.

Finances : les comptes 2024 approuvés par le Comptable Public

Lors du Conseil Municipal du jeudi 27 mars 2025, les comptes de la commune ont été présentés par l'Adjoint en charge des Finances.

Au-delà de leur validation par les Conseillers Municipaux, ces comptes ont également été approuvés par le comptable public, qui a souligné la transparence de leur gestion.

Dans le cadre de notre engagement de campagne en faveur d'une gestion financière claire et rigoureuse, un nouveau numéro du Flash du Saintryen sera prochainement distribué.

À travers des infographies pédagogiques, les Saintryens pourront mieux comprendre le fonctionnement de la comptabilité publique et évaluer en toute connaissance de cause la gestion financière de la commune.

TRANSPORT A LA DEMANDE : un service pour les Saintryens

A partir du 29 Avril 2025, il est proposé aux Saintryens un transport à la demande pour se rendre vers les transports ou commerces de première nécessité.
Pour en bénéficier par le CCAS : rendezvous en Mairie ou 01 69 89 52 52
Vous pouvez également venir en faire la demande à l'accueil de la Mairie.

Avril 2025

22 → 26 Séjour de Printemps

Nos jeunes 9-10 ans se rendent aux Châteliers dans le Poitou.

Mai 2025

17 Commémoration du 8 Mai 1945

17 Petit déjeuné de l'amitié i3F

Rencontre avec les habitants de la résidence du village.

18 Brocante de la caisse des écoles

- Place du 8 Mai 1945
- **Restauration sur place**
- **De 09H à 17H**

26 Visite du Château de Chantilly par le CCAS

- Dès 15€ | Inscriptions au CCAS
- **Départ : 7H45 devant la Mairie**

31 Soirée du Comité de Jumelage

- Salle Corot Haut
- **Présence de nos correspondants Anglais de Polegate**

Juin 2025

12 Réunion d'organisation Salon des artisans et commerçants

- 18H30 | Mairie de Saintry-sur-Seine

20 Commémoration : Appel du 18 Juin 1944

20 Bal des collégiens

21 Réunion publique : Urbanisme

- 10H | Salle Corot Haut

23 Réunion publique : Sécurité

- 19H | Salle Corot Haut

21 Fête de la Musique

27 Remise des cartes cadeaux aux CM2

- Traditionnelle remise des cartes cadeaux pour nos futurs collégiens.

Juillet 2025

07 → 12 Séjour d'été jeunesse

14 Feu d'artifice du 14 Juillet

Août 2025

01 → 31 Travaux de l'église (sauf les dimanches)

Les jeunes Saintryens à l'assaut des pistes de Châtel

Du 16 au 22 février 2025, dix jeunes Saintryens participent à un séjour à dominante ski dans la station de Châtel, située au cœur des Alpes. Ce séjour est l'occasion non seulement d'apprendre à skier, mais aussi de créer des liens solides entre les jeunes et de vivre ensemble dans la joie, la bonne humeur et le respect.
Chaque matin, direction les pistes, encadrés par l'équipe d'animation. Les débutants ont droit à des cours de ski avec des moniteurs diplômés de l'École de Ski Français (ESF).
En plus du ski, ils découvrent la station : balades en centre-ville et sur le traditionnel marché de Châtel.
Le soir, après une journée bien remplie sur les pistes, place aux veillées pour prolonger les moments conviviaux.

Un partage de notre histoire, une transmission intergénérationnelle

Dans un esprit de mémoire et de respect, un groupe de jeunes Saintryens a eu l'honneur de se rendre sous l'Arc de Triomphe, accompagné par l'Union Nationale des Combattants (UNC), M. le Maire et son conseiller délégué à la sécurité. Cet événement solennel a permis à notre jeunesse de se recueillir et de rendre hommage aux soldats tombés pour la liberté et la paix.

Au cœur de cette cérémonie, le ravivage de la flamme du Soldat Inconnu a rappelé l'importance de transmettre aux nouvelles générations les valeurs de courage et de sacrifice qui ont façonné notre histoire. Dans un contexte géopolitique complexe, il est essentiel de maintenir ce devoir de mémoire et d'inculquer aux citoyens de demain le respect envers ceux qui ont combattu pour notre nation.

Cette journée a été marquée par des instants de recueillement et d'échanges intergénérationnels, où nos jeunes ont pu prendre conscience de l'héritage laissé par les anciens combattants. Ces rencontres entre générations renforcent le lien intergénérationnel essentiel à la transmission des valeurs républicaines et du devoir de mémoire. Elles permettent de mieux comprendre les sacrifices passés tout en construisant une société plus solidaire et respectueuse de son histoire.

À travers cette initiative, Saintry-sur-Seine réaffirme son engagement envers la mémoire collective et le respect des valeurs républicaines. Un grand merci aux jeunes participants, à l'UNC ainsi qu'à l'ensemble des acteurs ayant contribué à cet hommage empreint de solennité et d'émotion.

Rentrée Scolaire 2025/2026 : ouverture des inscriptions

Les parents des enfants nés en 2022 doivent les inscrire à l'école maternelle. Ils sont invités à télécharger le formulaire d'inscription sur le site de la ville (saintry-sur-seine.fr) ou à se rendre en mairie.

Sans rendez-vous :

Mairie de Saintry | Service scolaire
87 Grande rue Charles de Gaulle
91250 Saintry-sur-Seine
TEL : 01 69 89 52 58

Les familles peuvent adresser leur demande par mail à l'adresse suivante : scolaire@saintry.fr ou déposer le dossier complet en mairie.

Inscriptions du 1er Mars au 15 Mai 2025

Le Service Scolaire se tient à disposition pour accompagner les familles tout au long de ce processus d'inscription et reste à l'écoute de toute question ou demande d'information complémentaire.

La Caisse des Écoles accompagne vos enfants dans leur scolarité

La Caisse des Écoles c'est quoi ?

C'est un établissement public communal indépendant dans sa gestion administrative et financière. Gérée par un conseil d'administration, elle a pour objet d'aider financièrement les projets pédagogiques des écoles et de promouvoir des activités socioculturelles et éducatives.

Comment participer ?

Chaque Saintryen peut à sa façon aider à la bonne marche de ces événements : Tenue de stands, confection de crêpes... Une seule adhésion suffit pour être informé des évènements et vous permet de vous mobiliser en faveur de nos enfants.

Quelles actions (liste non exhaustive) ?

- Cross des écoles
- Fête des écoles
- Spectacle de Noël
- Brocantes
- Cartes cadeaux CM2
- Noël dans les écoles maternelles

BROCANTE du 18 Mai 2025 09H-17H

Si vous souhaitez devenir exposant **vous pouvez vous inscrire auprès du service scolaire jusqu'au 16 Mai 2025 à l'adresse ci-dessous :**

MAIRIE DE SAINTRY-SUR-SEINE
87 Grande rue Charles de Gaulle
91250 Saintry-sur-Seine
scolaire@saintry.fr
01 69 89 52 58

info

Bulletin d'adhésion à la Caisse des Ecoles

Je soussigné(e) : .....
NOM / Prénom

Adresse .....

Mail ..... Téléphone .....

souhaite adhérer à la Caisse des Ecoles de Saintry-sur-Seine pour l'année 20..... .

Voici ci-joint ma cotisation de ..... €
(chèque libellé à l'ordre du Trésor Public).

Signature

L'adhésion est ouverte à toutes personnes intéressées. **La cotisation s'élève à 10 € minimum pour l'année civile.**

Agence Postale Communale : 8 385 clients en 2024 !

Le 2 décembre 2023, la commune de Saintry-sur-Seine inaugurait son agence postale communale. Ce service, attendu par de nombreux habitants, permet désormais d'effectuer diverses opérations sans devoir se rendre à Saint-Germain-lès-Corbeil, comme le retrait d'argent, l'envoi de colis ou de courriers recommandés, ainsi que des dépôts.

Ouverte aux mêmes horaires que la mairie, l'agence postale propose des prestations similaires à celles d'un bureau de poste traditionnel. Depuis son ouverture, le taux de fréquentation n'a cessé d'augmenter, témoignant de son utilité pour les Saintryens. Les habitants sont ainsi invités à continuer d'utiliser ce service de proximité afin d'assurer sa pérennité.

HORAIRES D'OUVERTURE

	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	Fermé	**13:30 - 17:30**
Mardi au Vendredi	**08:30 - 12:30**	**13:30 - 17:30**
Samedi	**09:00 - 12:00**	Fermé
Dimanche	Fermé	Fermé

Vente de produits et services courrier-colis national et international | Retrait colis | Retrait courrier
Dépôt de chèques | Souscription de forfait mobile sans engagement | Dépôt et retrait espèces

Les vacances arrivent à grand pas : anticipez vos démarches

PASSEPORTS : ANTICIPEZ VOS VACANCES

Comme chaque année, **la Police Municipale met en place l'Opération Tranquillité Vacances pour assurer la surveillance des domiciles inoccupés durant les périodes de congés.** Ce dispositif gratuit permet aux habitants de signaler leur absence afin que des patrouilles de surveillance soient effectuées régulièrement aux abords de leur habitation.

Pour bénéficier de ce service, il suffit de remplir un formulaire disponible en mairie ou directement en ligne. Grâce à cette démarche, vous pouvez partir en vacances en toute sérénité, en sachant que votre domicile est sous surveillance renforcée.

Opération Tranquillité Vacances

A déposer 1 semaine avant les dates de congés.

Date de la demande (jj/mm/aaaa) :

Nom : ..... Prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....Département.....

Adresse à Saintry sur Seine:.....

Jour de départ (jj/mm/aaaa) : Jour de retour (jj/mm/aaaa) :

Téléphone, pour vous Joindre en cas de problème :.....

Obligation de joindre la copie de la pièce d'identité recto-verso

☐ Appartement ☐ Maison

Bâtiment : ..... Escalier : ..... Étage : .....

Code d'accès : .....

Résidence sous alarme : ☐ **Oui** ☐ **Non**

Si oui nom de la société : .....

Société d'entretien intérieur de maison : ☐ **Oui** ☐ **Non**

Si oui nom de la société ou de la personne :

Éclairage automatique :

☐ intérieur

Horaires de fonctionnement : De .....h..... à .....h.....

☐ extérieur

Horaires de fonctionnement : De .....h..... à .....h.....

Société de jardinage : ☐ **Oui** ☐ **Non**

Observations complémentaires :

Personne à prévenir en cas de besoin

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

Personne en possession des clefs et autorisée à pénétrer dans les lieux en votre absence :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

En cas de retour inopiné ou de modification de vos dates de congés, merci de prévenir nos services (01 69 89 93 78)

Cette demande est à transmettre au poste de police municipale, 90 Grande rue Charles de Gaulle ou à la mairie ou par voie électronique : *police.municipale@saintry.fr*

La présente demande n'engage en aucune manière, ni la responsabilité de la Ville de Saintry-sur-Seine, ni celle de la Police Municipale en cas de cambriolage, d'intrusion ou d'incidents divers. Cette opération est effectuée gratuitement par la Police Municipale.

Le fait de souscrire à l'Opération Tranquillité Vacances autorise explicitement la Police Municipale à pénétrer sur le terrain de votre propriété en cas de besoin.

Signature du demandeur,
précédée de la mention "*lu et approuvé*" :

ENTRE VOISINS SOYONS MALINS

CHOISIR LE BON MOMENT

LUNDI AU VENDREDI
8H30-12H | 14H30-19H30
SAMEDI
9H30-12H | 15H-19H
LE **DIMANCHE**
c'est silence !

De jour comme de nuit, toute nuisance sonore injustifiée ou résultant d'un manque de précaution, susceptible de troubler la tranquillité publique, est interdite.
Il est également rappelé qu'il est interdit d'utiliser, sur la voie publique ou dans les lieux publics, des dispositifs de diffusion sonore, des pétards, des feux d'artifice ou tout appareil bruyant.

Arrêté Municipal n°166/2009 | Nuisances sonores

Le marché de Saintry

PRODUCTEURS ET COMMERÇANTS LOCAUX

CHAQUE DIMANCHE DE 10H à 13H

Traiteur | Fromager | Fruits & Légumes | Glace fabriquée à Saintry
Poissonnier | Rôtisserie | Artisanat local | Apiculteur

Chaque dimanche, le marché s'anime et s'enrichit de nouveaux commerçants passionnés.

Régalez-vous avec les saveurs exotiques du traiteur réunionnais SA LE BON, laissez-vous tenter par les glaces artisanales "100% MADE IN SAINTRY", ou profitez des bonnes affaires de DON CABILLAUD, votre poissonnier comme à la maison. Découvrez également les fruits et légumes de Yann, les bougies parfumées de Jenny, sans oublier les poulets rôtis dorés à point de la P'tite Famille.

Dans une ambiance chaleureuse, vos élus sont présents pour partager un moment d'échange.

Bien plus qu'un marché, c'est un véritable rendez-vous de village !

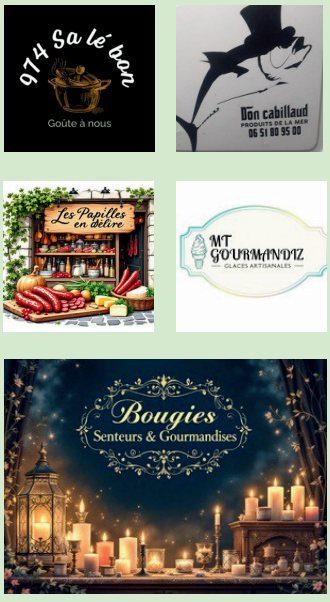

Les Saucissons de Bruno
Le Miel de Malika

les commerçants du marché organisent

UNE CHASSE AUX OEUFS
DIMANCHE 20 AVRIL 2025
DE 10H À 12H
PARC DE LA MAIRIE - SAINTRY

12H30 TIRAGE AU SORT POUR UN SUPER CHOCOLAT

INSCRIPTION OUVERTE JUSQU'AU 14/04/2025 SOIT:

LE DIMANCHE MATIN SUR LE MARCHÉ PARVIS DE LA MAIRIE (9H - 13H)
PAR TÉLÉPHONE: 06.29.44.25.11 (SILPHANIE) 06.63.52.67.01 (FLORENCE)

EN INDIQUANT LE NOM ET PRÉNOM DE VOTRE ENFANT

(CHASSE RESERVÉE AUX ENFANTS JUSQU'A 10 ANS)
ATTENTION: NOMBRE DE PLACE LIMITÉ

Saintry-sur-Seine décroche sa première fleur !

Nous avons le plaisir d'annoncer une excellente nouvelle pour Saintry-sur-Seine : notre ville vient d'obtenir sa première fleur du label "Villes et Villages Fleuris" ! Une reconnaissance qui vient saluer les efforts de la municipalité, des services techniques et de l'ensemble des habitants engagés dans l'embellissement de notre cadre de vie.

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Une distinction qui récompense nos efforts

Depuis plusieurs années, nous avons multiplié les initiatives pour améliorer nos espaces verts et renforcer notre engagement en faveur de l'environnement. Le label "Villes et Villages Fleuris", bien plus qu'un simple prix esthétique, valorise des critères exigeants tels que la qualité du fleurissement, la gestion durable des espaces verts, la préservation de la biodiversité et l'implication citoyenne.
C'est grâce à une politique ambitieuse que nous avons su convaincre le jury. De la plantation d'espèces locales aux méthodes d'entretien respectueuses de l'environnement, en passant par l'aménagement d'espaces conviviaux, nous avons su mettre en valeur notre patrimoine naturel et paysager. Nous avons également planté des espèces vivaces nécessitant peu d'eau, afin de concilier embellissement et gestion raisonnée des ressources.

Et maintenant ?

Cette première fleur marque une étape importante, mais nous ne comptons pas nous en arrêter là ! Notre ambition est d'aller encore plus loin en poursuivant nos actions en faveur du cadre de vie et du bien-être de tous. L'amélioration continue de nos espaces verts, la sensibilisation des habitants et la mise en place de nouvelles initiatives écologiques seront au cœur de nos projets futurs.
Nous pouvons être fiers de cette distinction, qui renforce l'attractivité et la beauté de Saintry-sur-Seine. Continuons ensemble à embellir notre ville et à œuvrer pour un cadre de vie toujours plus agréable !

Frelons asiatiques : des dispositifs gratuits à disposition des Saintryens

Originaire de Chine et d'Inde, le frelon asiatique a été introduit accidentellement en France début des années 2000 par le commerce de poteries asiatiques. L'espèce s'est par la suite répandue dans toute la France et une partie de l' Europe. Elle est classée sur le plan national dans la liste des dangers sanitaires de deuxième catégorie pour l'abeille domestique sur tout le territoire français et comme une espèce exotique envahissante préoccupante pour l'Union européenne.

Le 6 mars dernier, l'Assemblée nationale a adopté, la proposition de loi visant à endiguer la prolifération du frelon asiatique et à préserver la filière apicole. Redoutable prédateur des abeilles, le frelon asiatique empêche celles-ci de mener à bien leur travail de pollinisation, et donc de reproduction des plantes. On estime à environ 80 millions d'euros le coût du manque à gagner pour les apiculteurs et la filière agricole.

Samedi 8 mars s'est tenu un atelier organisé sur la commune de Morsang sur Seine, ouvert aux habitants de Saintry-sur-Seine, animé par la conseillère municipale Pascale Boissard.

De nombreux Saintryens présents ont pu bénéficier des conseils précieux sur les différents pièges existant pour lutter contre ce fléau. Du plus simple à confectionner à partir d'une bouteille plastique au pièges prêt à l'emploi que l'on trouve dans le commerce, le plus important c'est l'appât ! Voici la recette : 1/3 de vin blanc, 1/3 de bière brune, 1/3 de sirop de fraise ou de cassis, le petit plus : un petit morceau de cadre de cire recyclé. Il est important de préciser de faire très attention lorsque l'on regarni le piège, le frelon est très résistant, il ne faut pas le vider jusqu'à la fin de la campagne fin juin. Un comptage des prises sera alors réalisé par les habitants puis renvoyé à l'élue. En trois ans, le nombre de nids recensé sur le périmètre des deux communes Saintry et Morsang à bien diminué, passant de 19 à 6 !

Ne relâchons pas nos efforts, nous comptons sur la participation de tous pour protéger nos petites abeilles.
Un bouchon « Tap-Trap » ou un gobelet « Vespacatch » est disponible gratuitement à l'accueil de la mairie afin de vous encourager au piégeage des frelons Asiatique.

Les hérissons : un précieux auxiliaire au jardin

Le hérisson est un précieux auxiliaire au jardin qui participe à la biodiversité de ce dernier. Il se nourrit de limaces, d'escargots, de vers, de chenilles, de larves et d'autres insectes pouvant parfois ravager les cultures!

Favoriser la visite du hérisson

Commencez par créer des abris naturels en laissant quelques tas de branches, de feuilles mortes ou de compost dans des coins tranquilles de votre jardin. Ces refuges, coins sauvages, offriront aux hérissons des espaces pour se reposer pendant la journée et potentiellement hiberner durant l'hiver.
L'accès à l'eau est essentiel pour ces petits mammifères, surtout pendant les périodes sèches. Installez un petit abreuvoir peu profond que vous remplirez régulièrement d'eau fraîche. Veillez à ce que les bords ne soient pas trop hauts pour permettre un accès facile.

Pour nourrir naturellement les hérissons, privilégiez un jardin riche en insectes et en vers de terre. Évitez l'usage de pesticides qui pourraient empoisonner non seulement leurs proies mais également les hérissons eux-mêmes. En suivant ces quelques principes, vous transformerez progressivement votre espace vert en un havre de paix pour ces messagers nocturnes chargés de symboles.

Plus largement, dans les campagnes, la préservation et le retour des haies doivent être encouragés : elles
offrent un gîte parfait pour les hérissons (et pas seulement pour eux, d'ailleurs !).

Ce qu'il ne faut surtout pas faire au printemps

Certains gestes, bien que courants au jardin, peuvent mettre en danger les hérissons, surtout au printemps.

À **éviter absolument** :

- Allumer un feu de jardin dans un tas de branchages sans avoir vérifié sa base : c'est un piège mortel pour les animaux qui y ont trouvé refuge.
- Utiliser des pesticides, granulés anti-limaces ou produits chimiques, qui contaminent leur nourriture et peuvent les empoisonner.
- Tondre ou débroussailler sans vérifier la présence d'un animal : un hérisson blessé met souvent plusieurs jours à mourir, dans d'atroces souffrances.
- Prendre quelques minutes pour inspecter la zone ou repousser un chantier à quelques jours près peut faire toute la différence.
- Soyez également vigilant si vous possédez une mare, une piscine ou toute autre étendue d'eau dans laquelle le hérisson pourrait se noyer

Pourquoi est-il important de protéger le hérisson ?

Le hérisson est une espèce parapluie : le protéger et protéger son habitat, c'est protéger de nombreuses autres espèces. Inversement, c'est aussi une sentinelle : une population de hérissons en mauvais état est le signe de tout un écosystème en mauvaise santé.

Protégé depuis 1981, le hérisson reste peu étudié et donc largement méconnu.

On sait toutefois qu'il est fortement impacté par les activités humaines : on estime ainsi qu'un quart des mortalités de hérissons est dû aux pesticides, et un autre quart aux collisions routières. Sans compter les effets perturbateurs de la pollution lumineuse sur son rythme de vie, ou l'impact de la disparition des haies sur sa capacité à se nourrir, s'abriter et se reproduire.

Journée internationale des Droits des Femmes

Le 8 mars, la Ville de Saintry-sur-Seine a célébré la Journée internationale des droits des femmes avec une série d'événements marquants. Cette journée a été l'occasion de rappeler que l'égalité entre les sexes reste un combat de chaque instant. Un moment clé de la commémoration fut l'exposition organisée à la Maison de la Culture, où les visiteurs ont pu redécouvrir les figures féminines ayant façonné l'histoire, tout en échangeant sur les défis actuels et les actions à mener pour avancer vers l'égalité.

Parmi les figures mises à l'honneur, des femmes ayant lutté pour l'accès au travail, à l'éducation, et à la liberté d'expression ont été célébrées. Ces moments de partage ont permis aux habitants de réfléchir sur le chemin parcouru et celui qui reste à faire.

L'événement a ainsi été une belle occasion de rappeler l'importance de défendre les droits des femmes, non seulement le 8 mars, mais à l'occasion de chaque jour qui passe.

La saison culturelle 2025 est lancée !

Le lancement de la saison culturelle 2025 de Saintry-sur-Seine a eu lieu avec enthousiasme, marquée par la première représentation de la pièce La Porte à côté. Ce spectacle, joué devant plus de 100 personnes, raconte l'histoire de deux voisins de palier, un psy et un professionnel du marketing, qui, après des années de tensions, explorent ensemble les sites de rencontre à la recherche de l'amour. Lorsqu'ils trouvent chacun l'âme sœur, la compétition et les querelles reprennent de plus belle, offrant des moments de comédie attendus.

L'événement a été lancé par les élus de la commune, avec Camille Cavalier et Karine Pendaries qui ont symboliquement ouvert la saison. Après la représentation, un verre de l'amitié a été servi, permettant aux habitants de se retrouver et d'échanger autour de cette soirée conviviale. Ce moment de partage a renforcé le lien entre les habitants et a donné le ton pour les événements à venir.

Cette première a été un franc succès, illustrant le soutien des Saintryens à la culture locale et leur enthousiasme pour cette nouvelle saison qui promet d'être riche en émotions et en découvertes.

Expositions

8 **Avril 2025** 16

L'art de la Renaissance à l'art moderne

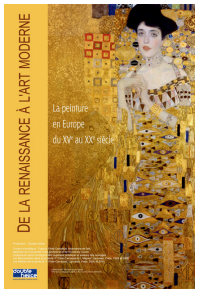

Cette exposition retracera les principaux courants artistiques développés en Europe entre la Renaissance et le début du XXe siècle, offrant ainsi une immersion dans l'évolution de l'art à travers les âges.

Maison de la culture

14 **Mai 2025** 24

Décryptons l'information

À l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, cette exposition explore des questions cruciales sur la fabrication de l'information, la vérification des sources et la distinction entre faits et fake news.

Maison de la culture

14 **Juin 2025** 24

Mondes oniriques : le cercle des méduses et la galerie des merveilles

Une exposition interactive mêlant art et numérique, où les visiteurs peuvent déclencher des citations littéraires en effleurant des méduses en dentelle, tissu et laine.

Fermé les 7, 8 et 9 juin

Maison de la culture

Où voir ces expos ?

Bibliothèque de Saintry-sur-Seine
1 Rue de l'Enfer,
91250 Saintry-sur-Seine
TEL : 01 69 89 52 68
***Service billetterie**

Maison de la culture
Rés le Village **face à la Mairie**
88 Grande rue Charles de Gaulle
91250 Saintry-sur-Seine

Spectacles & Evénements

12 **Avril 2025**

MOUTON NOIR
Compagnie d'un soir

A 20h30, la « Compagnie d'un soir » vous propose une autre performance théâtrale avec la pièce Le Mouton Noir. Une œuvre contemporaine qui vous plongera dans des questionnements sociaux et des émotions intenses.
Cette pièce de sensibilisation au harcèlement scolaire est destinée aux parents et enfants dans un but de prévention.

12 Avril à 20H30
Salle Corot Haut
GRATUIT
Billetterie en ligne
ou Bibliothèque

24 **Mai 2025**

Merci Edith, je repars à zeroooo
One Woman Show

À 20h30, laissez-vous emporter par la magie de la scène avec ce one woman show drôle et musical pour toutes celles et tous ceux qui en ont marre qu'on leur colle une étiquette !
Suivez le parcours d'Antonella, une chtimi italienne déjantée, prête à vous prouver qu'elle est plus que "le sosie vocal d'Edith Piaf", la case dans laquelle elle s'était enfermée.

24 Mai à 20H30
Salle Corot Haut
A partir de 3€
Billetterie en ligne
ou Bibliothèque

21 **juin 2025**

Fête de la musique

Le 21 juin, toute la ville vibrera au rythme des sons locaux lors de la traditionnelle Fête de la Musique. Une variété de concerts, allant de la musique classique au rock !

Un événement festif et convivial pour célébrer l'arrivée de l'été.

Comment réserver vos billets ?

Bibliothèque de Saintry-sur-Seine
En ligne : saintry-sur-seine.fr

Musique : nos jeunes ramènent leur coupe

Comme chaque année depuis plus de 40 ans, les élèves de Maryvonne CŒUR DE ROI qui se sont qualifiés en Juin dernier à NOYON (Oise) ont participé à la Finale de la Coupe UMPE.
Cette dernière organisation de l'année a eu lieu le samedi 02 Novembre 2024 au Palais des Congrès de la magnifique ville de PARAY LE MONIAL en Bourgogne Franche Comté.
Les brillants résultats largement mérités sont les suivants :

Catégorie Mini Poussin :
- DAH BONGO Maëlys et DAH BONGO Mathéïs ont terminé ex-aequo :
- 1er Prix Grande Distinction - Coupe - Ruban d'Honneur - 95/100

Catégorie Initiation A :
- ANDRADE AFONSO Flavio : 1er Prix - Grande Distinction – Coupe - Ruban d'Honneur - 95/100

Catégorie Initiation B :
- ANDRADE AFONSO Flavio : 2ème Prix - Distinction - Coupe - 94/100

Félicitations à ces jeunes pianistes toujours aussi motivés.

Quelques jours de pause et c'est la reprise pour étudier les nouveaux morceaux imposés des concours de 2025.

Galette des médaillés du travail

En ce début d'année, l'association Les Décorés du Travail, sous la présidence de Micheline PITEL, a renoué avec la tradition en offrant à ses membres la célèbre galette des rois. Cet événement convivial s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse, rassemblant les adhérents autour de ce symbole de partage et de bonne humeur.

Cette rencontre a également été marquée par la présence de M. le maire et de Stéphanie Marinho, adjointe à la vie associative, qui ont eu l'honneur de se joindre à cette célébration. Leur présence témoigne de l'attention portée par la municipalité à toute association qui valorise les parcours professionnels et les médaillés du travail.

L'atelier tricot de l'UNRPA à l'œuvre

Le 3 février 2025, un beau moment de partage et de générosité a eu lieu à la résidence de Champlâtreux. L'atelier tricot de l'UNRPA a offert aux résidents des manchons et des couvertures confectionnés avec soin et amour.

Ce geste chaleureux a apporté du réconfort aux bénéficiaires, tout en créant un instant de convivialité et d'échange que chacun a apprécié. Grâce à l'engagement des participantes et aux dons de laine reçus, cette initiative a pu voir le jour et illuminer le quotidien des résidents.

Un immense merci à toutes les tricoteuses ainsi qu'aux généreux donateurs qui ont permis de concrétiser ce projet solidaire !

Comité de Jumelage : le loto fait carton plein !

Le 26 janvier 2024, le comité de jumelage de Saintry-sur-Seine a organisé son loto annuel à la salle Corot. Vous étiez 142 participants à partager cet après-midi ludique et convivial !

L'événement a rassemblé toutes les générations dans une ambiance chaleureuse. Le succès a été tel qu'il a fallu rajouter des chaises à la dernière minute pour accueillir tout le monde. Des parties exclusivement dédiées aux moins de 12 ans ont enchanté les plus jeunes, leur offrant un moment rien qu'à eux.

De superbes cadeaux ont été remportés, pour le plus grand plaisir des participants. Merci à tous d'avoir contribué à faire de cette journée un moment inoubliable !

10 ans MOOVE'MENT LIBRE

MOOVE'MENT LIBRE
DANSE URBAINE

Cette année MOOVE'MENT LIBRE fêtera ses 10 ans !

10 ans de danse, d'énergie, de partage, de bienveillance, de travail et d'investissement que les danseurs auront l'honneur de partager avec vous.

C'est avec un plaisir encore plus immense que les précédentes années, que nous vous invitons à venir assister à notre spectacle qui s'annonce mémorable.

Réservez, dès à présent, votre soirée du samedi 28 juin 2025 car, c'est à la fin du spectacle que la fête débutera avec un repas Antillais suivit d'une soirée dansante mixée par Dj Laumy. (Sur réservation. Places limitées)

UNRPA : Couscous party !

Bel après-midi festif de ce dimanche 2 mars 2025. Succès avec nos jolies tables et repas copieux.
Beaucoup de joie et d'amusement au programme.

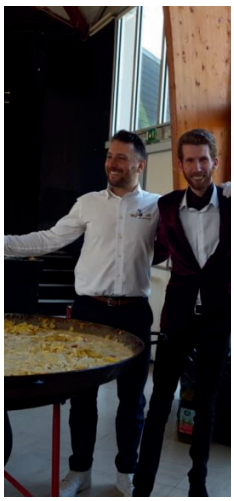

Animation de Pâques à la ferme

Le CARNAVAL S'INVITE à la FERME DES MINIS CHAPEAUX DE PAILLE, **le samedi 19 avril de 14h à 17h**.

Au programme :

- Chasse à l'oeuf comme tous les ans MAIS cette fois-ci DÉGUISÉ !
- Concours du meilleur déguisement
- Maquillage des enfants
- Buvette

Nous vous attendons nombreux !

La réservation se fait directement sur notre site internet dans l'onglet ferme pédagogique :

www.fermedesminischapeauxdepaille.com

HOMMAGE : Mauro Zerbin

La Municipalité rend hommage à Mauro ZERBIN, Président de l'association Les Joueurs de Cartes et de Boules, disparu subitement le 1er février.

D'abord trésorier, puis président depuis trois ans, Mauro s'est toujours investi avec passion pour faire vivre l'association et rassembler les habitants autour de moments de convivialité. Son engagement pour notre commune restera dans les mémoires.

Nos pensées les plus sincères vont à sa famille, à ses proches, ainsi qu'à tous les membres de l'association.

Toujours Unis pour Saintry

Avec un contexte géopolitique international compliqué, pour ne pas dire menaçant, une préoccupation majeure de la fragmentation économique mondiale, un gouvernement instable, l'incertitude de l'arrivée ou pas d'une nouvelle pandémie, une crise des valeurs sans précédent, nous le savons tous, nous vivons dans une société inquiète, angoissée et/ou en souffrance.
C'est pourquoi il nous faut, chacune et chacun de nous à son niveau et selon sa conscience, être juste, engagé pour les autres et solidaire si l'on veut faire face, ensemble et de façon plus sereine, aux difficultés auxquelles nous sommes confrontés aujourd'hui mais aussi à celles de demain.

L'équipe Toujours Unis pour Saintry, qui est dans cet état d'esprit, continue à se mobiliser pour trouver des solutions aux différents problèmes qui se présentent et mener des actions plus générales pour le bien local. Cette manière de concevoir les choses n'est malheureusement pas la même pour tous les élus qui composent le Conseil municipal. Nous avons pu en effet constater qu'il n'y avait pas de changement dans le comportement de l'opposition qui reste et demeure dans une pratique pernicieuse qui n'est pas sans conséquence sur le fonctionnement et la réputation de notre belle petite ville.

Malgré leurs outrances et leurs excès que nous bannissons, nous continuerons à construire avec vous Saintry-sur-Seine d'aujourd'hui et de demain. S'agissant de la première tribune rédigée depuis les élections de décembre dernier, toute notre équipe souhaite remercier l'ensemble des habitants qui lui ont fait confiance en votant pour elle et préciser en même temps à celles et ceux qui n'ont pu aller voter ou qui ont voté pour une autre liste, qu'ils peuvent rester confiant quant à notre probité et notre détermination à respecter nos engagements pris lors de la campagne dans l'intérêt et pour le bien de tous.
Notre société est remplie de possibilités et du moment où il y en a encore, elles doivent susciter l'espoir.

Front Républicain

Malgré une sollicitation envoyée au groupe "Front Républicain" le 27 février 2025, aucune tribune n'a été communiquée.

Conseils Municipaux : ouverts au public, les Saintryens s'expriment

Depuis 2020, les Conseils Municipaux se tiennent dans la salle Jean-Baptiste Corot, offrant ainsi à tous les Saintryens la possibilité de suivre et de participer aux décisions qui concernent leur quotidien (notamment en pouvait accueillir les personnes à mobilité réduite).

En fin de séance, **le public peut s'exprimer librement sur les sujets de son choix**, avec des réponses apportées en direct.

Pour une accessibilité maximale, chaque Conseil Municipal est également retransmis en direct sur YouTube. Liens et informations : www.saintry-sur-seine.fr

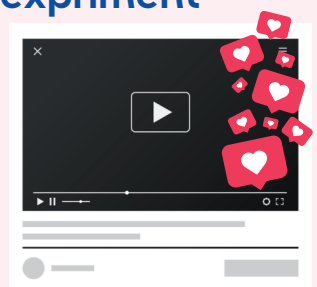

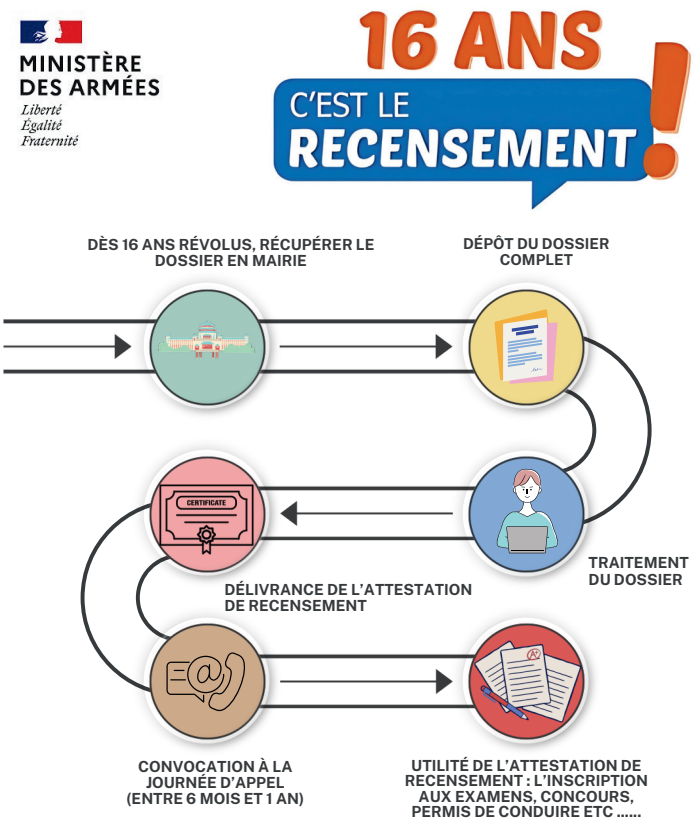

DÉCÈS

Georges SEGUIN (09/02/2024)
Patrice BUREL (01/03/2024)
Michel NICOLAS (11/03/2024)
Geneviève RÂCLIN née DOUBLET (18/03/2024)
Catherine SAINSAUX née LETERTRE (18/03/2024)
Daniel DENIS (20/03/2024)
Jean-Pierre CORDIER (01/04/2024)
Michel JOUDON (26/04/2024)
Simone SIBOUN née BOU ANICHE (30/04/2024)
Monique DORVILLE née LAURENTIN (03/05/2024)
Pascal VERGNAUD (07/05/2024)
Nicolas BORODINE (21/05/2024)
Bernard JAUNAY (28/05/2024)
Cédric LEJARD (30/05/2024)
Evelyne LIEUTAUD née LEMAIRE (04/06/2024)
Jean-Jacques LE TALBODEC (21/07/2024)
Claude LEYBAC (25/07/2024)
Raoul MONGODIN (29/07/2024)
Gérard PATTE (29/08/2024)
Jean POPELUT (31/08/2024)
Francis BAILLOUD (06/10/2024)
Valentine FOUILLAND née DE DIETRICH (10/10/2024)
Henriette FILOTTO née JEANBLANC (13/10/2024)
Liliane RESSICAUD née GRENOT (21/11/2024)
Christophe HITTER (28/12/2024)

DÉCÈS (SUITE)

Pierre UHRIN (28/12/2024)
Robert STRATTA (29/12/2024)
Pascal GRESSE (03/01/2025)
Jeanne BALAZOT née TABORÉ (20/01/2025)
Mauro ZERBIN (01/02/2025)
Christian TARANTOLA (25/02/2025)
Julie FLÉCHEL née SYLVANIE (25/02/2025)

NAISSANCES

Célia OUTTALEB (21/03/2024)
Léandre DUBOIS FRANCESCHI (26/03/2024)
Antoine DUBOIS FRANCESCHI (26/03/2024)
Amaya MICHAUD (28/03/2024)
Adèle SÈBE TRIBONDEAU (09/04/2024)
Charlotte LIONGO MAGALANO (11/04/2024)
Emmanuelle MOMO MOMO (12/04/2024)
Romy PERRIER (17/04/2024)
Manon LEVIEIL (24/06/2024)
Léo PETIOT (19/06/2024)
Constance LACOUQUE (17/06/2024)
Nina TRUFFAUT (27/06/2024)
Aëlys COLLET (01/07/2024)
Claire POTELLE (28/07/2024)
Télyo WEBER (04/08/2024)
Yassin KHAI AHMED (04/09/2024)
Antoine GAUTIER (13/09/2024)
Maria ZAFOUR (27/09/2024)
Karan KURT (26/10/2024)
Flavien BIDAUT (04/11/2024)
Gaël VAGNÉ (10/11/2024)
Julia FASSI (17/01/2025)
Alma ARIECH (17/02/2025)
Victoria VITORINO (23/02/2025)

MARIAGES

Maximilien VANDENESSE & Belinda MERAKEB (27/04/2024)
Arnaud BAILLEUX & Gaëlle CROIXER (04/05/2024)
Gabriel MABONZO & Dify NDONA MAPENDO (11/05/2024)
Didier IMBAULT & Eric METRAL (01/06/2024)
Olivia DELRUE & Michaël EUSEBIO FERNANDES (22/06/2024)
Christophe CHAUVEAU & Sabine GHENÉ (22/06/2024)
Thomas CASCALES & Sonia KEDDER (13/07/2024)
Romain LANGLADE & Léa SEVRIN (24/08/2024)
Manuel RULLON & Célia BARTHÉLÉMY (31/08/2024)
Fabien CASEIRO & Pauline COURCELLE (21/09/2024)
Jefferson JOUENNE & Firdaws BERKDICH (02/11/2024)

SORTIE CCAS VISITE GUIDÉE DU

CHATEAU DE CHANTILLY

LUNDI 26 MAI 2025

Rdv à 7h45 devant la mairie

+ Visite des écuries royales et démonstration de dressage équestre

Saintry sur Seine

Ouverture des inscriptions du 17 mars au 16 Mai 2025

Tarifs soumis au quotient

Renseignements au CCAS : 01.69.89.52.54